

Fiscalité, salaire... Les entrepreneurs et dirigeants attendent un cadre... et vite !

Pour l'opération « Tribune d'été » organisée par la rédaction de Maddyness, nous avons sollicité les experts et expertes qui ouvrent une fenêtre sur le futur des entreprises et de la société. Tribune proposée par Marc-Antoine Cabrelli, membre du directoire de BDO France.

Temps de lecture : minute

16 août 2024

Smic à 1.600 euros, retour sur la réforme des retraites, et engagement à une révision de la fiscalité du capital, voire de l'épargne... Les promesses de la nouvelle majorité parlementaire sont connues. Et si les Français ont fait un choix, l'absence à ce jour de nomination d'un gouvernement laisse planer un flou sur les modalités de mise en œuvre de la nouvelle politique de développement économique du pays. Quelles que soient les orientations auxquelles les entreprises et investisseurs devront de toute façon s'adapter, cette situation laisse augurer une nouvelle période d'incertitude et d'instabilité fiscale, dont la France est sans conteste championne olympique.

Synonyme d'attentisme en matière d'investissements, d'embauche, mais aussi de recettes fiscales pour l'Etat puisque la TVA collectée par les entreprises représente son impôt le plus rentable avec 172,8 milliards d'euros rassemblés l'an dernier pour son compte, l'absence de cadre et de cap pèse sur le moral des ménages, des entreprises et de leurs dirigeants.

Pays le plus attractif d'Europe pour les investissements étrangers, la France, si elle entend rester sur cette première marche du podium, doit apporter certains gages. L'an dernier, le nombre d'investissements étrangers s'était rétracté de 5 % et nous observons, en 2024, certains signes de ralentissements...

Dans le milieu du capital investissement, les prises de participation dans des PME sont encore relativement épargnées par ce mouvement. C'est davantage auprès des PME, pour des transactions dont le montant est supérieur à 10 millions d'euros, et des ETI, que l'impact d'une absence d'orientations engageant le développement économique du pays pour les trois prochaines années au moins, s'avère le plus net.

Actuellement nous observons chez certains de nos clients un ralentissement des opérations de fusion-acquisition, notamment parce que les acquéreurs potentiels s'interrogent sur le poids de la pression fiscale à venir et de la masse salariale sur les comptes. Pour donner un exemple très concret, certains termes de transactions touchant jusqu'au calcul de la valorisation de l'entreprise demandent à être révisés tantôt par l'acquéreur ou le vendeur car la période d'attente actuellement traversée n'est pas sans impact sur les perspectives de croissances annoncées... quand bien même le carnet de commandes est riche !

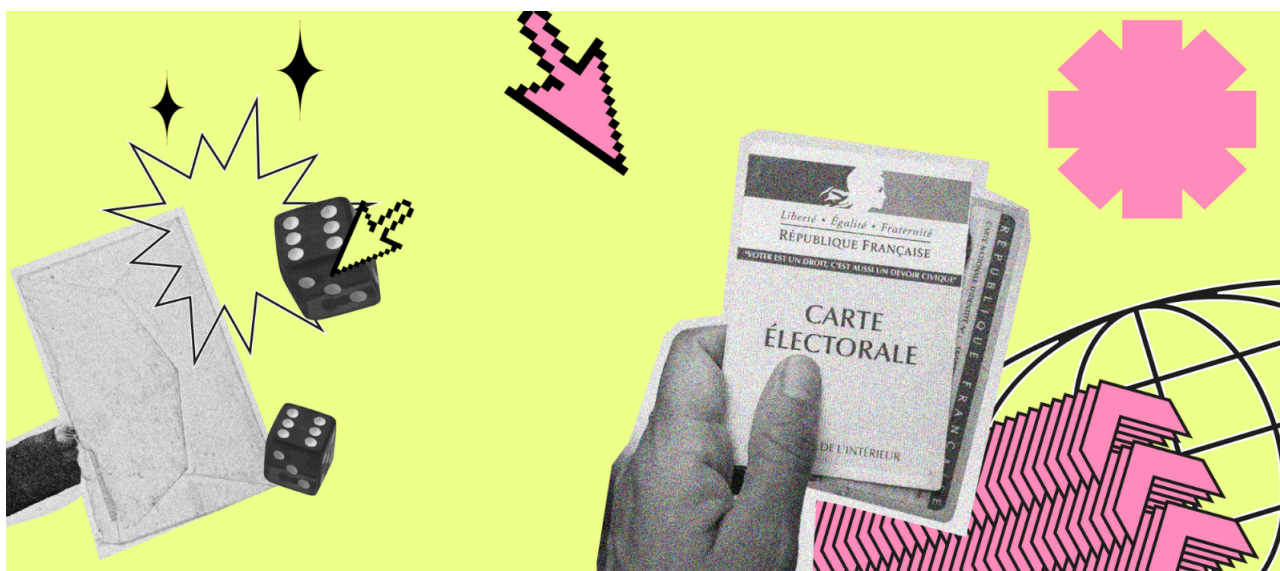
Comme quand il est question d'acquisition dans le secteur immobilier individuel, une incertitude psychologique peut remettre en cause un projet d'acquisition ou un investissement en capital. C'est ainsi que certains dirigeants se montrent plus prudents quant à leur endettement quand bien même ce dernier se révèle correct.

Positifs et optimistes par nature, les milieux de la finance et entrepreneuriaux peuvent tout à fait comprendre qu'un nouvel équilibre entre revenus issus du travail et revenus issus du capital puisse être envisagée. Encore faut-il que cette nouvelle donne soit rapidement

accompagnée de règles du jeu claires et surtout stables !

Ainsi les entreprises pourront s'adapter et modéliser les impacts de la législation en vigueur sur leurs prix, leurs marges et leurs capacités d'investissement. Pour une meilleure visibilité, et pour permettre l'anticipation des mesures à venir, un calendrier et l'édition d'un dispositif d'accompagnement des entreprises dans ces changements devient désormais urgent.

Si le président de la République en a appelé publiquement à une trêve olympique, le monde du développement économique n'a pas le luxe d'attendre. En matière d'attentisme, il est temps de siffler la fin des jeux !



À lire aussi

Elections législatives : fiscalité, emploi, numérique... que disent les programmes ?



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

[JE M'INSCRIS](#)

Article écrit par Marc-Antoine Cabrelli